

# Programme de formation - 14H

## PRAP IBC (PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE)

### Objectifs pédagogiques

- Être capable de participer à l'amélioration de ses conditions de travail.
- Réduire les risques d'accidents de travail et les maladies professionnelles.
- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique.
- Proposer de manière concertée des améliorations techniques, organisationnelles et humaines.
- Maîtriser les risques sur lesquels il y a la possibilité d'agir

Public concerné : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée du module : 2 jour(s) / 14 heures

Dates et horaires : Nous consulter

Effectif(s) : 1 à 10 personnes

Lieu : Site client ou OF à Orange

Tarif : Nous consulter

### Moyens et méthodes pédagogiques :

Méthode participative

Méthode interrogative

Méthode applicative (brainstorming, questionnaire, diffusion de vidéos, travail de groupe, mise en situations des apprenants).

### Moyens techniques

Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur

Livret stagiaire

### Modalités d'évaluation

- Travail d'intersession
- Mises en situation pratiques
- Épreuve certifiante INRS
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un certificat d'acteur PRAP IBC



# Programme de formation - 14H

## PRAP IBC (PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE)

Contact : GANDON Maxime, Responsable Administratif - 06.62.64.87;31 - [contact@coachformation84.fr](mailto:contact@coachformation84.fr)

Modalité d'accès : Pour toute demande d'inscription merci de nous contacter soit par téléphone, soit par mail soit via le formulaire de contact sur le site internet. Une réponse sous 72H vous sera faite.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour toute demande d'inscription merci de nous contacter soit par téléphone, soit par mail soit via le formulaire de contact sur le site internet. Une réponse sous 72H vous sera faite.

Intervenant : Formateur PRAP IBC

# Programme de formation - 14H

## PRAP IBC (PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE)

### Contenu de la formation

#### JOUR 1

I. Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

1. Comprendre l'intérêt de la prévention

1.1 Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement

1.2 Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention

1.3 Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

2. Connaître les risques de son métier

2.1 Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage

2.2 Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits

2.3 Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé. Repérer les dangers qui pourraient provoquer un accident ou l'apparition de maladie professionnelle.

II. Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

3. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

3.1 Connaître le fonctionnement du corps humain

3.2 Repérer les limites du fonctionnement du corps humain

3.3 Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

4. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

4.1 Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité

4.2 Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

4.3 Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

# Programme de formation - 14H

## PRAP IBC (PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE)

### JOUR 2

III. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

5. Proposer des améliorations de sa situation de travail

5.1 A partir des causes identifiées au cours de son analyse

5.2 En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

5.3 En prenant en compte les principes généraux de prévention

6. Faire remonter l'information aux personnes concernées

6.1 Identifier les personnes concernées

6.2 Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

7. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

7.1 Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

7.2 Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention